
Mettre en valeur l'invisible

Une réflexion à propos du site archéologique de Bibracte

Vincent GUICHARD, Claude CHAZELLE

Résumé

La chronique des tentatives de mise en valeur de l'*oppidum* de Bibracte a été effectuée à l'occasion d'un récent colloque national (Barnoud *et al.* 2003). Depuis cette présentation en 2000, la société gestionnaire du site a élaboré un nouveau plan de développement culturel et touristique qui intègre un volet important de mise en valeur. Notre communication présente ce projet, dont la mise en œuvre commence tout juste. On insistera notamment sur les interventions paysagères, particulièrement cruciales pour un site comme Bibracte, totalement "immergé" sous une forêt séculaire. Pour cela, on exposera les principales conclusions d'une étude commandée pour la circonstance par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du ministère de la Culture à un architecte paysagiste, Claude Chazelle, sur le thème de la *Mise en valeur des sites archéologiques invisibles*. Cette réflexion met en évidence l'intérêt d'une approche paysagère globale des sites archéologiques, parce que celle-ci peut initier (à moindres frais) une lecture du site dans son environnement, faciliter la focalisation du regard sur des témoignages archéologiques particuliers et accroître la motivation du public.

Summary

A summary of the attempts to enhance the value of Bibracte's oppidum was given during a recent national symposium (Barnoud *et al.* 2003). Ever since the presentation of this summary, in 2000, the site's administration elaborated a new plan for cultural and touristic development that includes an important section dedicated to enhancing the site's value. We will therefore present this project, which is just starting to be implemented. We will emphasize the importance of environmental landscaping initiatives, given that these are particularly crucial in the case of Bibracte, taking into account the fact that the site is completely "immersed" in a secular forest. In relation to this, we will provide the main conclusions of a study regarding the Enhancement of archeological sites with invisible value. The study was requested for this particular occasion by the Direction of the Architecture and Heritage of the Ministry of Culture and was performed by a landscape architect, Claude Chazelle. The study shows the obvious interest of using a global environmental approach in archeological sites, because this approach may encourage the understanding of a site by being able to see the site in its original environment (at a negligible cost). It may also help focus the visitor's view on special archeological elements and may increase the general public's motivation.



I. Bibracte sur le mont Beuvray: une ville enfouie sous la forêt (Recherches d'Archéologie aérienne René Goguey).

I. Bibracte, located on mont Beuvray: a hidden town amid the forest (Recherches d'Archéologie aérienne René Goguey).

LA PROBLÉMATIQUE DU SITE DE BIBRACTE: "RÉVÉLER L'INVISIBLE"¹

Bibracte est une grande agglomération fortifiée protohistorique (12 km de remparts, 200 ha de superficie) située sur l'un des sommets du Morvan, le Mont Beuvray, en Bourgogne. C'est un site archéologique majeur: à plusieurs reprises mentionné par César, il fut la capitale de l'un des principaux peuples gaulois protagonistes de la Guerre des Gaules. Les fouilles menées sur le site au XIX^e siècle ont servi à caractériser la « civilisation des *oppida* » de la fin de l'âge du Fer. Un programme international de recherches y a été lancé en 1984 par le ministère de la Culture. En 1989, le site a rejoint la liste des Grands Travaux de l'Etat, ce qui a conduit à la mise en place d'un établissement autonome, BIBRACTE, qui assure à la fois l'encadrement du programme de recherche, la gestion du site archéologique et l'accueil du public (45 000 visiteurs/an pour le musée; un peu moins du double pour le site archéologique, en accès libre) (cf. article *supra*). Un bilan des actions menées pour améliorer la lisibilité du site a été tiré récemment (Barnoud *et al.* 2003). On n'y reviendra donc pas ici.

Dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau plan de développement culturel et touristique, la direction de BIBRACTE considérait comme une priorité de programmer des interventions paysagères afin de rendre plus lisible et plus attractif le site de la ville gauloise. De fait, la prégnance de la forêt sur ce site (ill. 1) et la modestie des vestiges visibles d'architecture antique, qui plus est, dispersés sur une grande étendue, incitent à consacrer à l'"environnement naturel" au moins autant d'attention qu'aux vestiges archéologiques eux-mêmes, ce d'autant plus que cet environnement forestier est considéré par les visiteurs comme une composante majeure de l'identité du site, responsable de la "magie des lieux".

L'étude paysagère a également été menée dans la perspective de la labellisation du Mont Beuvray comme « Grand Site » par le ministère de l'Écologie, labellisation qui a été acquise fin 2007.

I. Une version électronique de cet article a été publiée dans les actes du colloque de Béziers (2004) « De la restitution en archéologie » (Guichard, Chazelle 2007).

LES MODALITÉS DE LA RÉFLEXION

Compte tenu du caractère novateur de la démarche, la direction de l'Architecture et du Patrimoine du ministère de la Culture l'a reprise à son compte en confiant à l'un d'entre nous une étude plus ambitieuse et plus généraliste, sous l'intitulé : *La mise en valeur des sites archéologiques invisibles*. Cette étude a été conduite en 2004.²

Le cahier des charges de cette étude formalise un besoin qui est habituellement perçu de façon seulement diffuse par les gestionnaires de sites archéologiques ou les professionnels en charge de leur mise en valeur (par exemple : Morisot 2003). Dans le cas de Bibracte, ce besoin s'est fait jour à la faveur d'une réflexion conjointe avec l'architecte des Monuments historiques en charge du site, lors d'opérations récentes de mise en valeur. Les conclusions de l'étude résultent de l'examen croisé de réalisations récentes sur plusieurs sites. Elles permettent de proposer, à titre expérimental, des préconisations pour l'aménagement de Bibracte.

Les sites sélectionnés témoignent d'une grande diversité, tant par leur nature que par les modalités de leur mise en valeur/en scène pour l'accueil du public.

- Glanum est l'exemple-type d'un parc archéologique méditerranéen "traditionnel" qui n'a pas fait l'objet d'opération de mise en valeur globale, et où les ruines d'édifices antiques, laissées à l'air libre, sont fortement enchevêtrées et peu compréhensibles.

- Jublains et Le Vieil-Evreux illustrent deux résultats récents de mises en valeur sur des sites de même nature : de vastes complexes gallo-romains actuellement situés en milieu rural ou péri-urbain, dont une partie très faible a été révélée par des fouilles. Dans l'un et l'autre cas, le souci de révéler la trame urbaine des sites s'appuie sur un traitement spatial extensif, sinon global, qui relève d'une approche paysagère.

- Le site du Pont du Gard a surtout été considéré du point de vue de son aménagement paysager global, primordial au sein du projet de revalorisation conduit ces dernières années, et qui s'applique non seulement aux abords du monument lui-même, mais aussi à un site de carrières antiques et à un témoin de paysage rural traditionnel des garrigues languedociennes.

- L'écomusée des Landes et le musée-promenade de Digne fournissent un contrepoint utile dans le domaine d'un site de "musée de société" en milieu rural dans le premier cas, d'une série de par-

cours de découverte géologique dans le second. L'un et l'autre offrent (au même titre que *Mémoires de Garrigue* aux abords du Pont du Gard) des pistes de réflexion intéressantes sur l'organisation du cheminement des visiteurs, la signalétique, la révélation d'un lieu digne d'intérêt par un aménagement particulier (plate-forme d'observation, intervention artistique de type *land-art*...).

Les principes dégagés : intervenir sur le cadre autant que sur le motif

La visite et l'analyse de ces sites conduisent à distinguer le motif (la "figure"), qui est le détail significatif que l'on veut montrer, de son cadre (le "templum"), l'ensemble constituant un "lieu". On insiste sur la nécessité de prendre en compte le cadre autant que le motif dans les projets d'aménagement, car la qualité du cadre est une condition indispensable à la bonne perception du motif qu'il enchâsse. Les études de cas montrent que les interventions de mise en valeur qui ont négligé le cadre voient leur impact fortement atténué, quelle que soit leur qualité architecturale (ill. 2). De façon plus générale, on peut considérer que le problème mis en évidence est très fréquemment rencontré. Il résulte du peu d'importance généralement accordé à une réflexion globale selon les critères du paysagiste, sur la lisibilité du site et la qualité de l'environnement des vestiges.

Des études de cas, il ressort trois principes indispensables pour réussir un aménagement de site :

- La lisibilité des logiques de relief (assise géographique) : le "sens" d'un lieu commence avec le sens géographique, tant en termes de composition que de signification ou de sensibilité.

- L'intelligibilité des espaces (archéologiquement) signifiants : chaque ensemble de vestiges (motif) doit être compréhensible, sans l'aide d'accessoires – comme des panneaux signalétiques, parfois plus présents au regard que l'objet à contempler. Un mode opératoire incontournable est la mise en scène de l'antériorité des vestiges (par rapport aux éléments constitutifs du paysage moderne et aux interventions destinées à la "mise en valeur").

- Le pouvoir de séduction des espaces (archéologiquement) signifiants : chaque ensemble de vestiges doit s'inscrire dans un cadre séduisant au regard. Le lieu doit donc exister en tant que tel, à charge éventuellement du paysagiste (voire de l'artiste) de mieux le révéler.

2. Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes qui ont facilité la visite et l'expertise des sites de référence : Marc Casteignau (Ecomusée de l'Aïrial de Marquèze), Xavier Delestre (Glanum), Laurent Guyard (Le Vieil Evreux), Véronique Mure (Pont du Gard/Mémoire de Garrigue), Jean-Simon Pagès (Réserve géologique de Digne).



a



b

2. Le rapport du motif à son cadre (exemples pris à Bibracte; Cl. Chazelle).

a- La Fontaine Saint-Pierre (remodelée en 2000): la magie opère là où la notion et l'esprit de lieu sont les plus sensibles...

b- la Porte du Rebout (restituée en 2000): un motif déconnecté de son environnement, un lieu sans âme, une découverte sans émotion.

2. The relationship between a motif and its surroundings (examples taken in Bibracte; Cl. Chazelle).

a- Saint-Pierre fountain (renovated in 2000): magic is in the air whenever we succeed in recreating the soul and feeling of a place...

b- Porte du Rebout (restituted in 2000): a motif that is displayed without its original environment, a soulless place, an emotionless discovery.

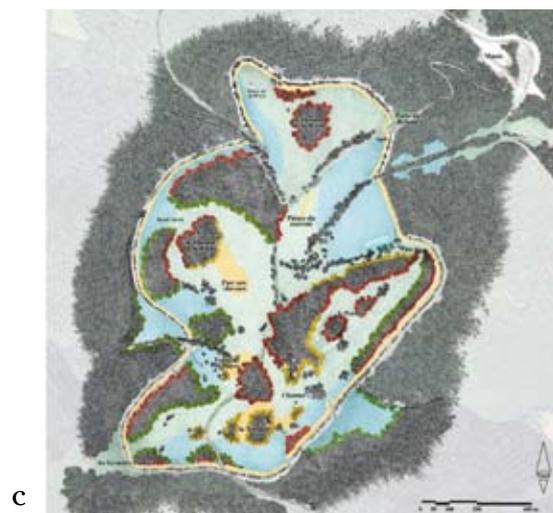
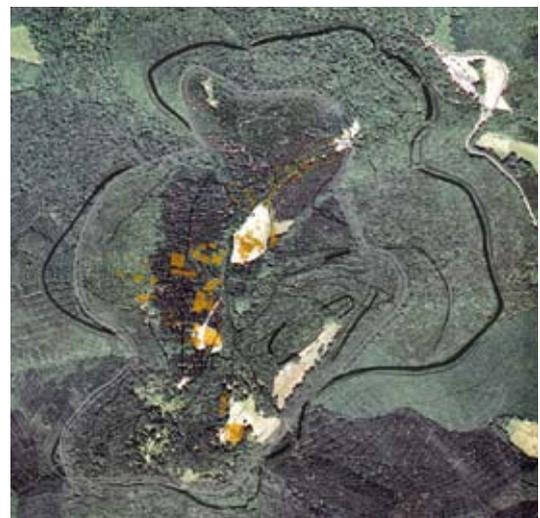
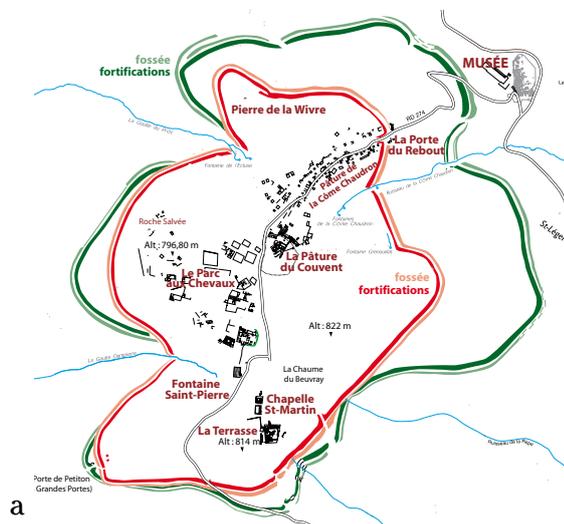
L'application au cas de Bibracte

Le site de Bibracte a fait l'objet d'une analyse plus approfondie, mais analogue à celle des sites de comparaison. L'application des trois principes dégagés montre la nécessité de :

- rendre perceptible la géographie de l'espace qui sert de réceptacle à la ville (relief : points hauts, ensellements, vallons ; rapports avec les collines et vallées alentour) ;
- différencier l'emprise de la ville gauloise de son support géographique (le massif boisé du Mont Beuvray) ;
- mieux affirmer les lieux du site, dont ceux où s'inscrivent des vestiges montrables au public.

Le principal mode opératoire proposé pour cela est une intervention importante, mais progressive, sur le couvert forestier (ill. 3), destinée à :

- passer d'une logique de boisement de production à une logique de bosquets de signification dans l'emprise des remparts ;
- révéler la charpente paysagère du site : morphologie et lieux majeurs ;
- instaurer des continuités visuelles à l'échelle de la ville, permettant sa compréhension spatiale ;
- mettre en scène des espaces particuliers, comme les portes ou les belvédères.



3. Le plan de gestion paysagère de Bibracte.
 a- plan archéologique de Bibracte,
 b- état actuel du couvert forestier (vue zénithale © IGN, 2000),
 c- analyse paysagère (doc. Chazelle),
 d- schéma des boisements projetés à 90 ans (doc. Chazelle).

3. Bibracte's landscaping management plan.
 a- Bibracte's archeological plan,
 b- current state of the tree cover (zenithal view © IGN, 2000),
 c- landscaping analysis (doc. Chazelle),
 d- diagram of planned afforestation within the next 90 years (doc. Chazelle).

Interventions graduées mais vocabulaire commun

Dans un deuxième temps, il s'agit de définir différentes possibilités de mise en scène des vestiges archéologiques disséminés sur le site. On s'appuie pour cela sur les exemples révélés par les études de cas et sur les travaux déjà effectués sur le Mont Beuvray depuis une dizaine d'années. Il en résulte la proposition d'une palette d'interventions graduées (ill. 4).

La cohérence de ces interventions est obtenue par la référence au **sens profond du lieu** et par l'utilisation d'un **vocabulaire commun**, destiné à signifier l'antériorité des vestiges par rapport à la forêt et aux interventions contemporaines. Dans le cas de Bibracte, il s'agit de recourir encore une fois au végétal, sauvage ou domestiqué, qui doit systématiquement habiller et "rendre lisibles", à l'aide de leur propre sens, les vestiges et les aménagements. Les surfaces de circulation antiques, notamment, seront traitées sous forme de tapis d'herbe, avec différents modes d'entretien pour signifier des différences d'usage (espaces couverts, cours et jardins, rues).

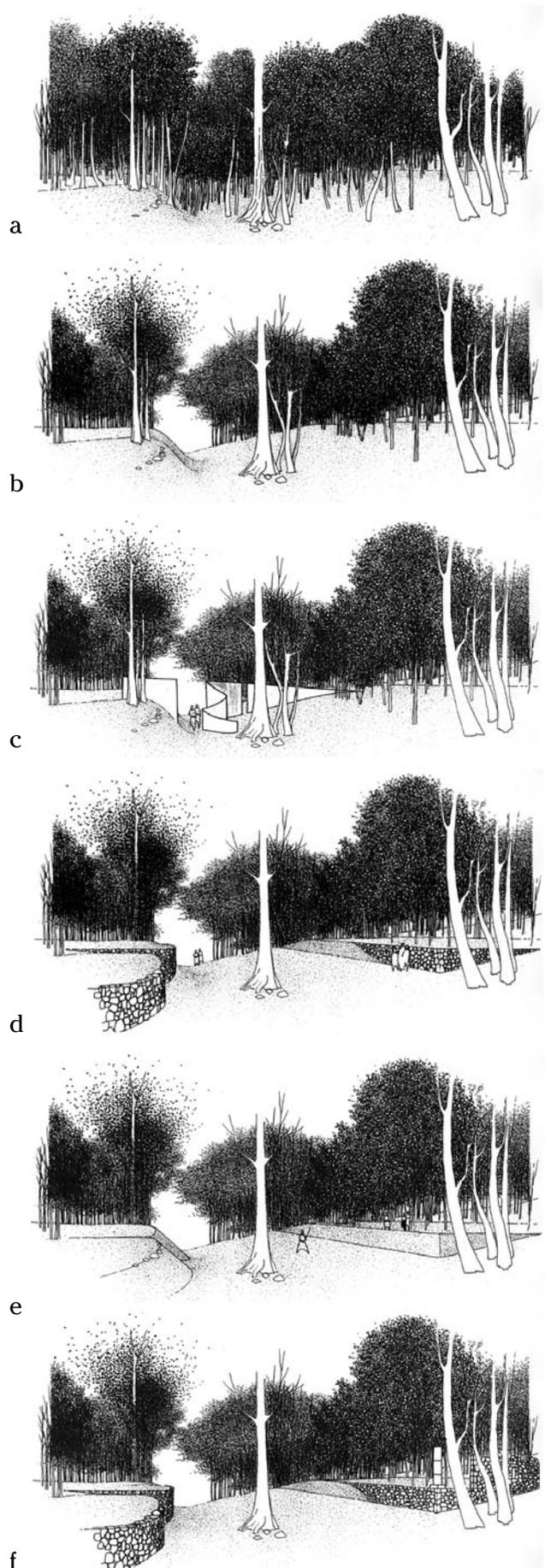
En outre, le site de Bibracte pose un délicat problème de circulation. De la même façon que pour la mise en valeur des vestiges, un vocabulaire d'intervention est proposé pour les cheminements piétons, qui reprend le principe d'aménagements agraires modernes, à savoir les haies plessées qui bordent traditionnellement les chemins du Morvan.

4. Schéma de principe des scénarios envisageables pour la mise en valeur de vestiges archéologiques immobiliers (doc. Chazelle).

- a- Vestiges indiqués par un accident topographique, mais masqués par l'environnement (ici forestier).
- b- dégagement du mouvement de terrain.
- c- soulignement de ce mouvement de terrain par une intervention artistique de type land art.
- d- accentuation du mouvement de terrain par un léger terrassement.
- e- suggestion de la structure architecturale par l'affleurement de certaines parties maçonnées.
- f- révélation plus complète de la structure par une restitution ou une re-création architecturale.

4. Block diagram of the different possibilities available regarding the enhancement of the archeological remains (doc. Chazelle).

- a- Ruins revealed by a topographic feature but hidden by the environment (forest environment in this case).
- b- clearing the ground movement.
- c- enhancing the ground movement by using land art.
- d- placing emphasis on the ground movement by creating discreet earthwork.
- e- slightly revealing the architectural structure by allowing an outcrop showing certain built parts.
- f- revealing the structure more extensively by restituting or recreating its original architectural structure.



Mieux mettre en valeur "l'archéologie en mouvement"

Bibracte accueille, année après année, une demi-douzaine de chantiers de fouille animés par des chercheurs européens. C'est donc un des très rares lieux où le visiteur a la possibilité d'observer le travail des archéologues en temps réel et sa progression d'une année sur l'autre. Cet aspect particulier de l'offre patrimoniale du site fait aussi d'un volet du plan de développement en cours de mise en œuvre. Dans le respect du plan de gestion paysagère, on a convenu que les installations et aménagements liés au travail des archéologues ne devaient laisser aucune trace durable. On a ainsi développé le concept d'un abri de chantier totalement réversible, modulable et installable sans engin de levage lourd³. Un premier module, d'une surface de 850 m² a été installé au cours de l'été 2008 sur le chantier de la Pâture du Couvent, où l'on dégage depuis quelques années les restes d'un ensemble monumental romain du milieu du I^{er} siècle avant J.-C.

CONCLUSION

Notre réflexion nous a convaincus que le site archéologique pouvait lui-même être considéré comme un paysage, c'est-à-dire comme le résultat de nos projections mentales sur un substrat mêlant composantes naturelles et vestiges d'activités humaines passées. Le visiteur d'un site, qui contemple celui-ci comme un paysage, est comme l'archéologue, qui doit faire preuve d'*invention* pour repérer les vestiges signifiants et leur donner du sens en les interprétant. Dès lors, il est facilement compréhensible que l'approche paysagère soit particulièrement opérante pour "mettre en valeur" des vestiges archéologiques.

Concernant Bibracte, cette approche dégage clairement, sur le long terme (un siècle), de nouvelles lignes directrices pour la gestion et la mise en valeur du site. Certaines peuvent être prises en compte immédiatement (pour l'exploitation forestière et la conduite des chantiers de restauration), sans nécessité d'investissement spécifique. D'autres serviront de base pour des études opérationnelles à venir.



5. L'abri de chantier de la Pâture du Couvent
(conception : Paul Andreu/RFR/TESS)

5. The shelter site of the Convent of Pâture
(design : Paul Andreu/RFR/TESS)

Le constat effectué par le croisement des analyses de plusieurs sites et les préconisations proposées pour Bibracte nous semblent enfin avoir une portée réellement générale: quelle que soit leur nature précise (ville romaine ou *oppidum* gaulois) et leur environnement géographique (un vallon des Alpilles, un sommet boisé du Morvan ou encore une plaine intensément cultivée du Bassin parisien), les principes d'intervention préconisés demeurent parfaitement valables. L'attention à la charpente paysagère d'un site, la prise en compte du cadre (paysager) autant que du motif (archéologique), la prise en compte de la totalité d'un site archéologique plutôt que de ses seules parties fouillées, sont des nécessités, voire même des évidences. Pourtant, l'examen de plusieurs gros chantiers ou projets récents de mise en valeur de sites archéologiques – quand bien même ceux-ci sont prestigieux – montre que cette préoccupation ne se traduit presque jamais dans les marchés de maîtrise d'œuvre, pour lesquels le paysagiste devrait être impliqué à un niveau au moins égal à l'architecte. De ce point de vue, nous souhaitons souligner les enjeux des approches paysagères et rappeler que, dans bien des cas, elles sont prioritaires sur les approches purement architecturales.

3. À l'issue d'une étude de définition menée en 2004, la maîtrise d'œuvre de cet abri a été confiée au bureau d'ingénierie RFR et au cabinet d'architecture Paul Andreu.

BIBLIOGRAPHIE

Balsamo 2003 : BALSAMO (I.) coord. — *Vestiges archéologiques en milieu extrême*. Actes de la table ronde de Clermont-Ferrand (2000). Paris : Centre des monuments nationaux, 2003.

Barnoud et al. 2003 : BARNOUD (P.), BOURA (F.), GORLIER (J.), GUICHARD (V.). — L'aménagement de l'oppidum gaulois de Bibracte : chronique de quinze années de tâtonnements. *In* : **Balsamo 2003**, p. 150-163.

Morisot 2003 : MORISOT (F.). — Paysage et site archéologique. *In* : **Balsamo 2003**, p. 64-67.

Guichard, Chazelle 2007 : GUICHARD (V.), CHAZELLE (Cl.). — Mettre en valeur l'invisible : réflexions sur le site archéologique de Bibracte. *In* : BELLET (M.-E.), CHAZELLES (Cl.) dir. — *De la restitution en archéologie*. Actes du colloque de Béziers (octobre 2005). Paris : Centre des Monuments nationaux, 2007 (Téléchargeable sur le site <http://editions.monuments-nationaux.fr>).